

Les psychiatres

LA SITUATION DE LA REGION

L'avant-dernière desserte de France malgré une situation qui s'améliore sensiblement

En 2006, la région Nord – Pas-de-Calais dénombre 3,9 % des psychiatres du territoire métropolitain pour 6,6 % de la population ; soit un déficit proportionnel d'environ 364 praticiens et un retard très important sur la moyenne française puisque le Nord – Pas-de-Calais se trouve en avant-dernière position du classement des régions. Comparativement, chaque psychiatre du Nord – Pas-de-Calais doit potentiellement prendre en charge 3 060 patients de plus que la moyenne française. Néanmoins, alors que la desserte moyenne française s'est dégradée entre 2002 et 2006 (+ 56 patients par psychiatre), celle de la région s'est améliorée (- 404 patients par professionnel).

L'âge moyen des praticiens est inférieur de près de trois ans à la moyenne française avec 48,4 ans contre 51,3 ans. L'indice de renouvellement est près de deux fois inférieur à la moyenne (1,58 contre 2,97), mais représente tout de même un déficit d'entrées assez important dans le bas de la pyramide des âges. La part régionale des psychiatres de plus de 60 ans étant de 13,9 % dans la région, ce sont environ 74 praticiens qui sont susceptibles de partir à la retraite dans les cinq années qui viennent et environ 160 à dix ans.

Conclusion : la région est mieux armée que le reste de la France pour le renouvellement des praticiens qui partent à la retraite grâce à des professionnels plus jeunes que la moyenne. Un retard très important dans l'offre de soins régionale (avant-dernière région du classement en termes de desserte) qui se rattrape progressivement mais qui reste très prononcé.

Tableau 41 : Psychiatrie – Evolution 2002-2006

	Nombre de psychiatres en 2002	Nombre de psychiatres en 2006	Evolution 2002-2006	Desserte 2002	Desserte 2006	Evolution 2002-2006 (nombre d'habitants par professionnel)
France métropolitaine	13 432	13 601	+ 1,3 %	4 442	4 497	+ 56
Région Nord - Pas-de-Calais	505	535	+ 5,9 %	7 961	7 557	- 404

Source : Drees. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Tableau 42 : Psychiatrie – Densité et desserte par région en 2006

Région	Nombre de psychiatres en 2006	Population en 2006	Nombre de psychiatres pour 100 000 habitants (densité)	Nombre d'habitants par psychiatre (desserte)
Ile-de-France	4 160	11 491 000	36,2	2 762
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 316	4 781 000	27,5	3 633
Aquitaine	817	3 099 000	26,4	3 793
Midi-Pyrénées	650	2 755 000	23,6	4 238
France métropolitaine	13 601	61 167 000	22,2	4 497
Rhône-Alpes	1 322	6 005 000	22,0	4 542
Languedoc-Roussillon	535	2 520 000	21,2	4 710
Corse	55	279 000	19,7	5 073
Alsace	350	1 817 000	19,3	5 191
Limousin	135	725 000	18,6	5 370
Bretagne	571	3 081 000	18,5	5 396
Centre	409	2 505 000	16,3	6 125
Pays de la Loire	554	3 426 000	16,2	6 184
Poitou-Charentes	276	1 713 000	16,1	6 207
Bourgogne	258	1 624 000	15,9	6 295
Franche-Comté	179	1 146 000	15,6	6 402
Basse-Normandie	223	1 449 000	15,4	6 498
Auvergne	202	1 334 000	15,1	6 604
Haute-Normandie	268	1 811 000	14,8	6 757
Lorraine	346	2 339 000	14,8	6 760
Picardie	263	1 886 000	13,9	7 171
Nord - Pas-de-Calais	535	4 043 000	13,2	7 557
Champagne-Ardenne	176	1 339 000	13,1	7 608

Source : Drees, Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Tableau 43 : Psychiatrie – Age moyen et indice de renouvellement par région en 2006

Région	Age moyen	% des moins de 40 ans	% des plus de 55 ans	Indice de renouvellement
Nord - Pas-de-Calais	48,4	18,9	29,9	1,58
Pays de la Loire	49,1	17,9	31,7	1,77
Lorraine	48,9	15,1	28,4	1,88
Picardie	49,5	16,8	33,3	1,98
Bretagne	49,6	13,2	32	2,42
Haute-Normandie	51	14,3	37,4	2,62
Rhône-Alpes	50,6	13,8	36,7	2,66
Languedoc-Roussillon	50,9	13,5	37,2	2,76
Basse-Normandie	50,2	12,7	35,2	2,77
Corse	51,4	16,7	46,3	2,77
Franche-Comté	50,9	13,9	39,9	2,87
Limousin	50	11,3	32,9	2,91
Alsace	51,3	12,3	36,2	2,94
France métropolitaine	51,3	13,1	38,9	2,97
Provence-Alpes-Côte d'Azur	51,4	13	38,7	2,98
Aquitaine	51,3	13	40,4	3,11
Midi-Pyrénées	51,4	12,6	39,3	3,12
Poitou-Charentes	51,1	12	38,6	3,22
Auvergne	51,4	11,4	37,1	3,25
Centre	51,7	12,6	41,1	3,26
Champagne-Ardenne	51,1	12,9	44	3,41
Ile-de-France	52,7	11,8	44,2	3,75
Bourgogne	51,7	10	39,3	3,93

Source : Drees. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

ANALYSE INFRAREGIONALE

Une offre presque exclusivement urbaine – Analyse régionale au 1^{er} janvier 2006

Tableau 44 : Psychiatrie – Répartition des professionnels du Nord – Pas-de-Calais par type de commune au 1^{er} janvier 2006

Type de commune	Nombre de communes	Population totale	% Population régionale	Nombre de psychiatres	% de psychiatres
Communes urbaines	57	1 548 115	38,3	491	91,8
Communes périurbaines	6	12 503	0,3	39	7,3
Communes à dominante rurale	3	14 643	0,4	4	0,8
Total	66	1 575 261	39,0	535	100,0

Source : Adeli, Drass Nord - Pas-de-Calais ; Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Les ophtalmologues sont présents dans 4,3 % des communes de la région (66 communes) et exercent à 91,8 % dans une commune urbaine ; ce qui rend l'offre de soins polarisée.

Au regard des autres professions polarisées, l'exercice dans les communes périurbaines est assez développé (39 praticiens) même si l'écart entre la part des psychiatres exerçant dans ces communes (7,3 %) et la population qui y réside (18,6 %) reste important.

Les communes rurales sont très dépendantes de l'offre de soins des communes périurbaines et/ou urbaines puisqu'elles ne dénombrent que 4 praticiens pour 5,0 % de la population régionale.

Desserte par EPCI au 1^{er} janvier 2006

Tableau 45 : Psychiatrie – Densité et desserte par EPCI au 1^{er} janvier 2006

	Nombre de psychiatres pour 100 000 habitants (densité)	Nombre d'habitants par psychiatre (desserte)
C. U. d'Arras	29,9	3 348
Pays du Cœur de Flandre	27,2	3 670
C. A. de Cambrai	24,7	4 053
C. U. de Lille Métropole	22,8	4 385
France métropolitaine	22,2	4 497
C. A. du Douaisis	15,4	6 488
C. A. de Valenciennes Métropole	15,0	6 687
Pays de l'Artois	14,4	6 948
Nord - Pas-de-Calais	13,2	7 557
Pays du Cambrésis	10,4	9 596
C. A. de Lens-Liévin	10,3	9 733
C. A. de Maubeuge-Val de Sambre	9,6	10 373
C. A. d'Hénin-Carvin	9,5	10 556
C. A. du Calaisis	9,0	11 083
Pays maritime et rural du Montreuillois	8,4	11 895
C. A. de la Porte du Hainaut	7,6	13 217
C. A. du Boulonnais	7,2	13 807
Pays du Boulonnais	6,1	16 498
Pays de Sambre-Avesnois	5,8	17 228
Pays du Calaisis	5,7	17 569
C. U. de Dunkerque Grand Littoral	5,7	17 585
C. A. de Saint-Omer	4,5	22 004
Pays des Sept Vallées	2,7	36 571
Pays du Ternois	2,7	37 223
Pays de Saint-Omer	2,6	39 021
C. A. de l'Artois	2,3	42 981
Pays des Moulins de Flandre	0,0	sans valeur

Source : Drees, Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Quatre EPCI se distinguent par des taux supérieurs à la moyenne régionale : la C. U. d'Arras, le Pays du Cœur de Flandre qui compte deux pôles offreurs sur son territoire (Bailleul et Hazebrouck), la C. A. de Cambrai et la C. U. de Lille Métropole. L'offre est pourtant insuffisante dès que l'on observe la situation à l'échelle des Pays puisque les taux de desserte redescendent sous la moyenne nationale pour le Pays de l'Artois voire sous la moyenne régionale pour le Pays du Cambrésis. Quelques grandes agglomérations présentent une offre nettement insuffisante au regard des moyennes nationale et régionale : l'Agglomération de Saint-Omer, celle de Dunkerque, de Boulogne et dans une moindre mesure celle de Calais. L'offre de la C. A. de Maubeuge-Val de Sambre est également trop faible pour présenter un taux de desserte favorable au niveau du Pays du Sambre-Avesnois qui ne dispose pas d'autre pôle offreur que celui de Maubeuge.

En bas de classement, le Pays des Moulins de Flandre qui ne compte aucun psychiatre est totalement tributaire de l'offre des EPCI qui lui sont voisines (essentiellement le Pays du Cœur de Flandre dont l'offre est supérieure à la moyenne française). La C. A. de l'Artois doit également compter sur son voisinage mieux doté (pôle de Saint-Venant, pôle de Bailleul et C. U. d'Arras pour une partie des communes), tout comme le Pays de Saint-Omer. Le Pays des Sept Vallées (un psychiatre à Saint-Pol-sur-Ternoise) est également sous forte dépendance d'une offre extérieure mais avec pour voisinage proche des EPCI dont les taux de desserte sont très inférieurs à la moyenne régionale. Enfin, le Pays du Ternois (un psychiatre à Hesdin) se trouve relativement éloigné de tout pôle offreur et semble poser un problème d'accessibilité important.

Pôles offreurs et accessibilité

Les pôles offreurs en psychiatrie regroupent près de 95 % des praticiens de la région : seuls 27 professionnels travaillent en dehors.

On recense 21 pôles d'offre en psychiatrie qui s'étalent sur 48 communes ; 15 bassins principaux (plus de 5 praticiens) et 6 secondaires (entre 3 et 5 praticiens). Le pôle de Lille regroupe 35,6 % des praticiens du

Nord – Pas-de-Calais (201/535) pour 27,3 % de la population régionale résidant dans la C. U. de Lille Métropole.

Parmi les pôles secondaires, ceux de Rang-du-Fliers, Camiers et Saint-Omer ne comptent pas beaucoup d'autres pôles offreurs dans leur voisinage ; ce qui accroît le risque de mono-dépendance de la population vis-à-vis de ces pôles fragiles.

Tableau 46 : Psychiatrie – Pôles offreurs au 1^{er} janvier 2006

Nom du pôle	Nombre de communes	Nombre de psychiatres
Lille	14	201
Armentières	1	50
Saint-Venant	1	32
Bailleul	2	28
Saint-Saulve	3	28
Arras	3	27
Lens	3	26
Douai	2	22
Cambrai	1	14
Hénin-Beaumont	2	14
Dunkerque	4	11
Boulogne-sur-Mer	1	9
Maubeuge	2	9
Calais	1	9
Denain	1	8
Béthune	1	4
Hazebrouck	1	4
Saint-Amand-les-Eaux	1	3
Rang-du-Fliers	1	3
Camiers	1	3
Saint-Omer	2	3
Total	48	508

Note : les pôles secondaires sont séparés des pôles principaux par les tirets gras.
Source : Adeli, Drass Nord – Pas-de-Calais. Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Tableau 47 : Psychiatrie – Accessibilité de la population régionale aux pôles offreurs au 1^{er} janvier 2006

Nombre de pôles de psychiatrie accessibles en moins de 30 minutes	Nombre de communes	Part de la population régionale (%)
0	141	1,5
1 et plus	1 405	98,5
2 et plus	1 214	94,7
3 et plus	1 069	89,6
4 et plus	865	82,1

Source : Adeli, Drass Nord - Pas-de-Calais ; Insee ; IGN. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

98,5 % de la population régionale a accès à au moins 1 pôle de psychiatrie, 94,7 % à au moins 2 pôles quand plus de 82 % de la population a un choix potentiel d'au moins 4 pôles de psychiatrie. A l'inverse, 1,50 % de la population est éloigné de plus de 30 minutes d'un pôle de psychiatrie et 3,82 % sont dépendants d'un seul pôle de soins (en ne comptant pas l'accès à des communes contenant moins de deux praticiens).

Tableau 48 : Psychiatrie – Accessibilité synthétique des EPCI

Nom EPCI	Somme des pôles principaux touchés	Somme des pôles secondaires touchés	Total des pôles touchés	Nombre de communes	Indice d'accessibilité
C. A. d'Hénin-Carvin	88	17	105	14	7,50
C. A. du Douaisis	213	38	251	35	7,17
Pays du Cœur de Flandre	171	101	272	41	6,63
C. A. de Lens-Liévin	198	38	236	36	6,56
C. U. d'Arras	133	23	156	24	6,50
C. A. de l'Artois	302	114	416	65	6,40
C. U. de Lille Métropole	407	128	535	85	6,29
C. A. de Saint-Omer	55	48	103	19	5,42
C. A. de Valenciennes Métropole	135	35	170	35	4,86
C. A. de la Porte du Hainaut	145	38	183	38	4,82
C. A. du Calaisis	19	5	24	5	4,80
Pays de Saint-Omer	212	179	391	82	4,77
Pays des Moulins de Flandre	158	97	255	55	4,64
C. A. de Cambrai	80	19	99	22	4,50
Pays du Calaisis	207	62	269	63	4,27
C. U. de Dunkerque Grand Littoral	50	26	76	18	4,22
C. A. du Boulonnais	44	39	83	22	3,77
Pays de l'Artois	828	97	925	255	3,63
Pays du Boulonnais	144	84	228	74	3,08
Pays du Cambresis	278	50	328	109	3,01
Pays maritime et rural du Montreuillois	65	114	179	70	2,56
Pays de Sambre-Avesnois	239	48	287	151	1,90
C. A. de Maubeuge-Val de Sambre	30	1	31	22	1,41
Pays du Ternois	82	48	130	103	1,26
Pays des Sept Vallées	9	57	66	94	0,70

Source : ORS Nord – Pas-de-Calais.

Avec un indice d'accessibilité élevé, on retrouve en haut du classement les EPCI d'Hénin-Carvin, du Douaisis, et du Cœur de Flandre. C'est la C. A. d'Hénin-Carvin qui peut le plus tirer profit de son accessibilité élevée (plus de 6,5 pôles en moyenne si l'on ne compte pas son propre pôle) pour compenser une desserte légèrement inférieure à la moyenne régionale.

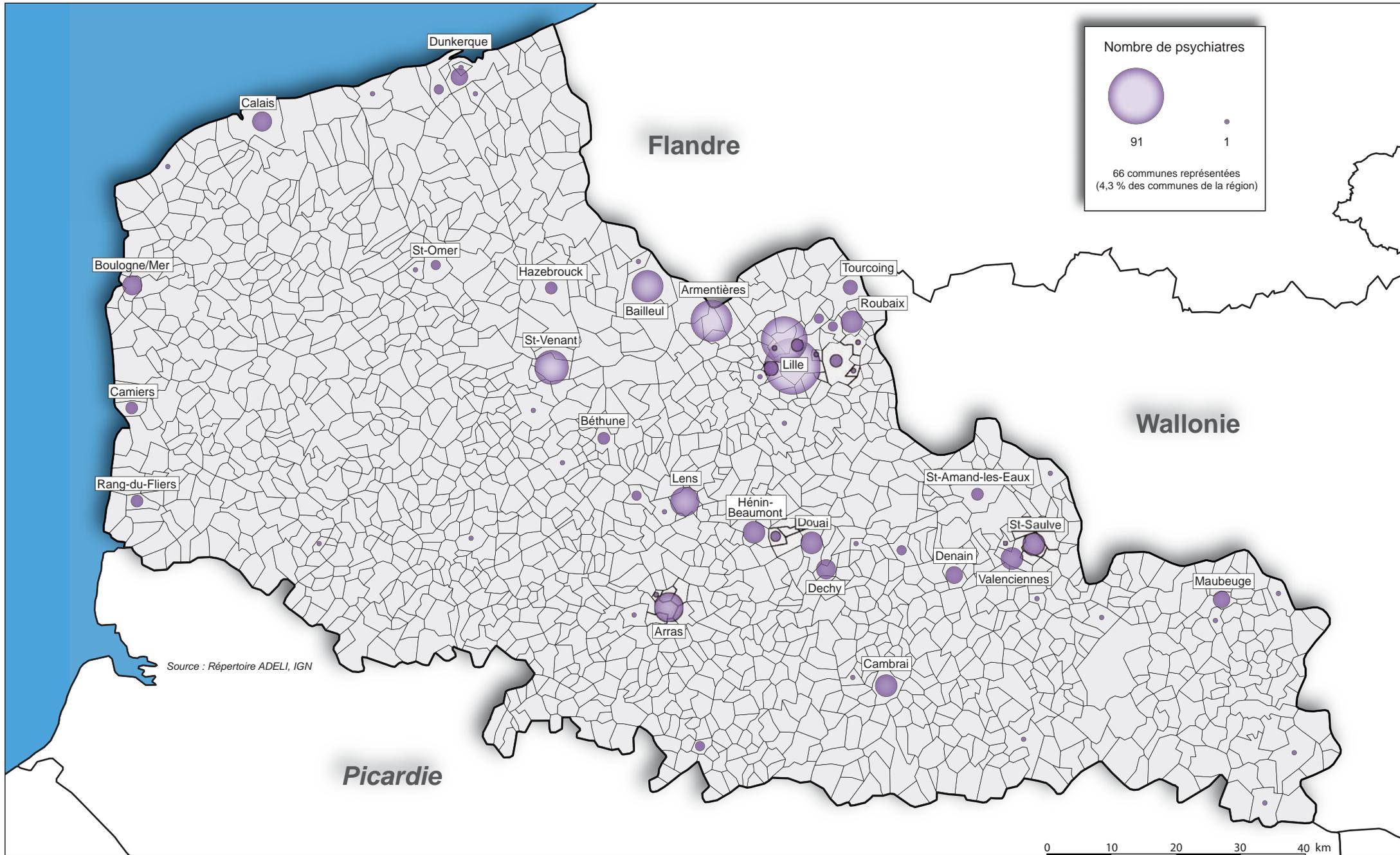
Parmi les EPCI à faible taux de desserte, la C. A. de l'Artois est celle qui présente l'indice d'accessibilité le plus important ; soit une connexion moyenne potentielle avec 5,4 autres pôles en plus de celui de Béthune. Les communes du Pays de Saint-Omer et celles du Pays des Moulins de Flandre, dont les taux de desserte sont également faibles, ont une connexion potentielle avec environ 4,5 pôles. Enfin, le Pays des Sept Vallées et celui du Ternois ne compensent pas leur faible desserte par une accessibilité importante puisque la majeure partie de leurs communes est à plus de 30 minutes d'un pôle de psychiatrie.

En plus des communes hors accessibilité, déjà fragilisées, on dénombre 191 communes dépendantes d'un seul pôle de psychiatrie (3,82 % de la population). Au sein de ces communes, 24 dépendent d'un pôle secondaire (Rang-du-Fliers ou Camiers, 3 psychiatres chacun) ; ce qui représente 0,28 % de la population régionale située en majorité dans le Pays des Sept Vallées.

Le cumul de la population qui n'a accès à aucun pôle de psychiatrie en moins de 30 minutes et de la population sous dépendance d'un seul pôle qualifié de fragile (moins de cinq praticiens) représente 1,78 % de la population régionale.

Psychiatres

Effectif par commune au 1er janvier 2006



Psychiatrie

Accessibilité aux pôles offreurs par commune

